



## COMMUNE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

### RAPPORT DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL GENERAL

### SUR LA GESTION COMMUNALE DURANT L'ANNEE 2019

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les Communes et à l'article 87 du règlement du Conseil général du 19 mai 2015, la Municipalité vous soumet, ci-après, le rapport de gestion pour l'année 2019.

#### **CONSEIL GENERAL**

En 2019, le Conseil général s'est réuni à trois reprises, en séances ordinaires, pour légiférer sur 10 préavis municipaux. Citons pour mémoire l'adoption de :

- |               |     |   |
|---------------|-----|---|
| 26 juin :     | 1°  | Demande de crédit complémentaire au budget 2019 pour l'assainissement de l'accotement de la rue de la Chapelle, secteur amont |
|               | 2°  | Demande de crédit complémentaire au budget 2019 pour la réfection de la rue de la Chapelle, secteur aval                      |
|               | 3°  | Bilan et comptes de fonctionnement pour l'année 2018  |
|               | 4°  | Adoption de la zone réservée communale et de son règlement selon l'article 46 LATC  |
|               | 5°  | Bilan et comptes de fonctionnement 2018 du SIAERV   |
| 29 octobre :  | 6°  | Arrêté d'imposition pour l'année 2020   |
|               | 7°  | Approbation des nouveaux statuts de l'AIVM  |
| 11 décembre : | 8°  | Approbation du Volet stratégique du Plan directeur régional (PDR) du Nord vaudois   |
|               | 9°  | Budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2020  |
|               | 10° | Budget de fonctionnement pour l'année 2020 du SIAERV.   |

#### **MUNICIPALITE**

La Municipalité s'est réunie 44 fois en séances hebdomadaires. Elle s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre Commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances. M. Christian Kaenel fait partie du comité de direction (CODIR) du corps de sapeurs-pompiers régional SDIS, M. Roland Stalder est président des Assemblées du Triage du Suchet, BoisCom et Equifor. Il est également membre du CODIR de l'ARAS (Association Régionale pour les

Affaires Sociales) et membre de la commission de gestion de l'ASIOR (Association Scolaires Intercommunale d'Orbe et Région). M. Thierry Vidmer est président de l'assemblée intercommunale du SDIS, membre de la commission de gestion de l'AJOVAL (Réseau enfance Orbe-La Vallée) et membre du CODIR de l'AIVM (Association Intercommunale du Vallon du Mujon). Mme Corinne Tallichet Blanc est membre du CODIR de l'ASIOR, membre du comité exécutif de l'Association de développement du Nord vaudois (ADNV) et présidente du comité de l'Association des syndicats du district Jura-Nord vaudois.

Les Municipaux suivent en outre des cours, afin d'améliorer leurs connaissances dans les domaines de leurs dicastères.

### **PERSONNEL COMMUNAL**

Les employés de la Commune sont au nombre de 6 :

- Mme Evelyne Vagnières, boursière à 40 % jusqu'au 31.10.2019
- Mme Chantal Herren, boursière à 40 % dès le 01.11.2019
- Mme Yvette Vaudroz, secrétaire municipale et contrôle des habitants à 55 %
- M. José Portela, employé communal à 100 %
- Mme Sandra Portela, concierge de l'église, des écoles et des locaux administratifs et surveillante de la Grande salle
- M. Yves Aubert, surveillant déchetterie
- M. Samuel Luginbühl, remplaçant du surveillant de la déchetterie.

### **CONTROLE DES HABITANTS – POLICE DES ETRANGERS**

Au 31 décembre 2019, la population de Valeyres-sous-Rances comptait 620 habitants de 17 nationalités. Les mouvements suivants ont été enregistrés :

- Départs	=	33
- Arrivées	=	36
- Naissances	=	4
- Majorité	=	8
- Décès	=	1

Au 31 décembre 2019, la population étrangère totalisait 107 habitants (17.25 %) recensés comme suit :

- Permis C (permis d'établissement)	=	66
- Permis B (permis de séjour)	=	40
- Permis F (étranger admis provisoirement)	=	1

Mme Imelda Vidmer, née le 8 janvier 1928, est la doyenne du village pour les dames et M. Hugo Känel, né le 23 juillet 1926, pour les hommes. La Municipalité a félicité Mmes Nelly Turin et Gladys Corset pour leurs 90 ans.

La Municipalité a accueilli les nouveaux habitants et nouveaux citoyens de l'année 2019, lors d'une soirée placée sous le signe de la convivialité, le 10 janvier 2020. Les collaborateurs communaux sont également invités à cette soirée pour les remercier du travail accompli durant toute l'année et pour les présenter aux nouveaux habitants.

Durant l'année 2019, la Commune n'a enregistré aucune demande de naturalisation.

Afin d'encourager le vote des jeunes citoyens, tous les habitants ayant entre 18 et 25 et jouissant des droits civiques reçoivent la brochure Easyvote avant chaque votation fédérale ou cantonale.

## **ARCHIVES**

Monsieur Alexandre Pahud, archiviste, assure le suivi des archives communales à raison d'un temps de travail équivalent à 5 %. Monsieur Henri Nerny a en outre terminé le classement par parcelles des dossiers de mises à l'enquête.

## **POLICE DES CONSTRUCTIONS**

Dans le courant de l'année 2019, la Municipalité a délivré :

- 5 permis de construire
- 0 permis d'habiter
- 4 autorisations municipales (dispenses d'enquête).

## **REVISION DU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACom)**

A fin 2019, les travaux de planification accusent un retard de deux ans par rapport au planning présenté en mars 2017. La Municipalité a reçu le rapport préliminaire du Canton à la fin de l'année.

En attendant le nouveau PACom, tout le territoire communal est en zone réservée communale.

## **FINANCES**

Nous prévoyions un excédent de charges de Fr. 104'390.00 et c'est avec un déficit de Fr. 6'177.94 que nous bouclons nos comptes 2019. Cette différence est principalement due à une recette d'impôt plus élevée.

## **BATIMENTS COMMUNAUX**

De nouveaux locataires louent l'appartement sud du collège.

La porte de l'église a été rénovée.

A la grande salle, pour la sortie de secours de la salle des sociétés, un escalier a été installé.

## **DECHETTERIE**

Une benne remplace les big bag pour le flaconnage plastique.

## **ECLAIRAGE PUBLIC**

La commune a participé au projet perséides la nuit du 12 au 13 août en éteignant son éclairage public. Seul le quartier de la Robellaz est resté éclairé, faute de clé pour ouvrir le tableau de commande.

Les dernières lampes au mercure ont été remplacées par des LED.

## **PARCS ET CIMETIERE**

L'étanchéité de la fontaine de l'église a été refaite grâce à un enduit spécial. Cette technique de rénovation a été choisie pour son coût avantageux, car une fontaine neuve aurait coûté Fr. 30'000.00.

### **JARDINS COMMUNAUX**

Les 4 parcelles des jardins communaux sont exploitées et mises en valeur par de nouveaux occupants.

### **PARC AUX BICHES**

La barrière qui entoure le parc a été complètement refaite ainsi que quelques entretiens des arbres. Ces travaux ont été entrepris par la Protection Civile.

### **SERVICE DU FEU - SDISPO**

Le SDISPO est composé d'un effectif de 208 hommes et femmes et de 30 jeunes sapeurs-pompiers. Une nouvelle recrue est à compter dans notre DAP. Aucune intervention sur la commune n'est à déplorer, par contre nous comptabilisons 144 cas dans les 18 autres communes.

### **TELETHON**

Le Téléthon a été organisé par les pompiers. Cette journée s'est bien déroulée avec un résultat en hausse par rapport à l'année passée. Nous avons pu remettre la somme de Fr. 1'908.00 à l'Association.

### **ROUTES**

Pour finaliser le revêtement, un tapis bitumeux a été posé sur la Rue de la Chapelle, secteur aval.

Pour le secteur amont, différents travaux ont été effectués à savoir : la pose d'un drainage dans le talus et le long de la rue, la remise à neuf de la dalle béton qui compose la route et la mise en place de grilles gazon pour stabiliser le talus.

Les chemins du Moty et du Parc aux Biches ont été entretenus avec un surfacage bitumineux.

Comme chaque année, nous procédons à divers travaux d'entretien des fissures dans les chemins AF, ainsi que différents marquages au sol sur les routes du village.

### **FORETS**

2019 était encore une année chaude et sèche qui a permis à nouveau aux parasites de proliférer. Nos efforts se sont donc concentrés dans la lutte contre ces parasites.

En 2019, les chantiers réalisés étaient :

#### Exploitations (coupes) :

Projet revitalisation de Chênaie,

- Châtillon 214 m3

#### Soins culturaux « standards » :

- Route des Combes 14'191 m2

Soins culturaux en faveur des Chênaies (dégagement du rajeunissement de chênes naturel) :

- Bois de Chênes            56'802 m2
- Châtaillon                24'603 m2

Total                            95'596 m2 = 9.56 ha

Le projet « Hangar à plaquettes » est terminé et les premières livraisons ont été effectuées en automne. La demande est bonne.

La Commune a vendu du bois de feu pour un montant de Fr. 5'210.00.

**INSTRUCTION PUBLIQUE**

La Commune fait partie de l'ASIOR (Association scolaire intercommunale d'Orbe et région). 105 élèves de la Commune fréquentent les classes de l'ASIOR, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2018. Les charges par habitant s'élevaient à Fr. 513.72. Elles sont restées stables par rapport à l'année 2017.

<b>ASIOR - Nombres d'élèves au 31.12.2019</b>		
	Etablissements primaires	Etablissements secondaires
Valeyres-sous-Rances	77	28
Total ASIOR	1003	393

**ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS**

Par rapport à 2018, le nombre total d'heures « consommées » par habitant de la commune a diminué de 19.1 %. Les charges par habitant s'élevaient à Fr. 186.26 (2018 : Fr. 188.35).

Heures « consommées » en 2019 :

Accueil préscolaire    24'731  
 Accueil parascolaire    2'643  
 Total                        27'374

**EAU POTABLE – SIAERV**

Nous procédons plusieurs fois par année à l'analyse de l'eau potable. Celle de juin 2019 a révélé une souillure microbienne. Les dispositions adéquates ont tout de suite été prises et la nouvelle analyse effectuée 48 heures plus tard a conclu que notre eau était à nouveau parfaite.

Malgré plusieurs investigations, la cause n'est pas encore connue. Les analyses régulières réalisées depuis cet incident n'ont pas démontré de nouveau problème.

En 2019 encore nous avons vécu une période de sécheresse durant l'été, mais avec une planification des arrosages agricoles, viticoles et maraîchers, il n'y a pas eu lieu de mettre en place un rationnement d'eau.

**EAUX CLAIRES ET EPURATION**

Pour ces deux services, nous sommes entrain de réviser les règlements et ils seront soumis au Conseil en 2020.

**GAZ**

Une proposition de rachat de notre réseau nous est parvenue d'Urbagaz (VOénergies). Cette offre n'est pas avantageuse pour notre commune. Nous n'avons pas donné suite pour le moment en attendant une nouvelle proposition.

**ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

Comme chaque année, la Municipalité, dans chacune de ses décisions, a gardé à l'esprit l'engagement moral qu'elle a pris au travers de son concept énergétique. Elle a privilégié, dans la mesure du possible, les achats répondant aux meilleurs labels écologiques ainsi que les entreprises de proximité.

Le site internet de la commune offre dorénavant la possibilité de s'inscrire pour trouver un partenaire de covoiturage.

La Municipalité a profité d'une action en faveur des communes et obtenu ainsi les conseils d'une ingénieure en environnement qui a, entre autres, installé un logiciel de contrôle des dépenses en énergies de la Commune.

La Commune a participé au projet « Nos jardins revivent » qui a donné la possibilité aux propriétaires de haies d'espèces non indigènes de les remplacer pour favoriser la biodiversité de la flore et de la faune.

Adopté en séance de Municipalité, le 18 août 2020

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

La syndique

La secrétaire

C. Tallichet Blanc

L. Sanchez